

Plan d'actions 2016

amue 

MUTUALISATION + SOLUTIONS

TABLE DES MATIERES

Présentation générale par axes d'activités de l'Agence.....	5
/ L'axe système d'information.....	6
/ Les axes formation et accompagnement.....	9
Présentation des actions 2016 par domaine	12
/ Activités transversales.....	13
/ Pilotage / Intégration / Décisionnel	16
/ Finances / Comptabilité	18
/ Scolarité / Formation / Vie de l'étudiant	20
/ Recherche / Valorisation	23
/ Ressources Humaines.....	26
/ Santé / Prévention / Sécurité.....	28
/ Patrimoine immobilier	29
/ Les achats	31

Introduction Générale

Les principes régissant les actions de l'agence sont solidement établis : renouer avec l'investissement des établissements (participation aux actions de l'agence et à son fonctionnement, préfinancement des nouvelles solutions), participation active au monde des systèmes d'information et du numérique de l'enseignement supérieur et de la recherche (développement de partenariats équilibrés et respectueux des spécificités de chacun) et des modes de construction des SI renouvelés. Ils constituent le cadre dans lequel seront menées les actions 2016.

L'Amue propose un ensemble de dispositifs à l'efficacité éprouvée qui assurent la solidité de notre offre à l'exemple de l'activité de maintenance (métier, réglementaire, technique) et de support aux établissements (niveau très élevé de prestation sur les produits déployés Sifac/Harpège/Apogée) ou bien de formations métiers essentielles aux agents des établissements. Ce plan d'actions est également porteur de nouveautés dans différentes dimensions (thématiques, modes de réalisation, publics visés) : sont notamment concernés, les modes de construction des systèmes d'information et l'offre de services, le décisionnel et le pilotage (Siham PMS, pilotage du coût de l'offre de formation, le SI Recherche), les questions d'interopérabilité, de cadres de cohérence que l'on sait majeures, l'accompagnement des réformes (GBCP, regroupements territoriaux), la conduite du changement et les formations (construction de parcours de formations pour les responsables d'établissements).

Ce foisonnement est salubre. Il montre l'importance des dispositifs de mutualisation mis en place par l'agence et notre capacité collective à penser les évolutions du monde de l'enseignement et de la recherche et à construire en réponse les solutions les plus appropriées.

Reprenant pour chaque domaine les actions menées au titre des SI, des formations et de l'accompagnement, cette présentation des actions 2016 doit permettre de disposer pour chacun d'entre eux d'une vision synthétique et claire des actions de l'agence et de ses priorités.

Présentation générale par axes d'activités de l'Agence

Maintenir et apporter un support

Si ce plan d'actions met en avant les progrès de l'offre SI de l'Amue pour 2016, les activités fondamentales que sont la maintenance et le support demeurent une priorité pour les équipes de l'Agence. Ces activités cruciales font l'objet d'un suivi qualité, avec la production à chaque comité de pilotage établissements, d'indicateurs sur la fiabilité des logiciels, la réactivité de l'Amue sur incident, ou encore sur le traitement des demandes d'assistance.

La maintenance couvre les corrections, les adaptations mineures au profit du confort utilisateur, les évolutions réglementaires, et enfin les évolutions techniques, notamment les migrations de l'ensemble des systèmes mobilisés (systèmes d'exploitation, base de données, BO, montées de version éditeurs...).

Développer l'offre SI, et accompagner son déploiement : le portefeuille de projets

Le détail présenté ci-après expose précisément l'ensemble des actions de l'Amue prévues pour 2016, tant en terme d'apport de nouvelles fonctions qu'en termes d'ambition de déploiement et de dispositif d'accompagnement associé.

Historiquement l'Amue est très active sur les grands domaines métiers que sont la FVE, la GRH et la GFC. 2016 verra son action s'intensifier dans le domaine de la recherche avec notamment le démarrage du projet Caplab qui viendra compléter les projets déjà engagés (Geslab, Dialog et Sinchro).

L'approche transversale sera également privilégiée : le projet Sinaps, porté par un groupe projet de 11 établissements, verra sa première version majeure mise en œuvre au sein de ces établissements pilotes (référentiels des personnes, des structures et des nomenclatures). 2016 sera également l'occasion de cadrer sa seconde version (référentiel des locaux, orchestrations de processus transversaux au profit de l'utilisateur...), que l'Amue ouvrira au développement collaboratif, forte des travaux menés en 2015 par ce groupe projet sur le « socle Sinaps ».

Le projet de SI décisionnel connaîtra des développements nouveaux. Il pourra bénéficier des travaux de normalisation et de mise en qualité de données déjà initiés dans le cadre de Sifac, de Siham et évidemment de Sinaps. Une fois encore, l'Amue recherchera en priorité à valoriser les expériences locales et proposera ce projet aussi en développement collaboratif à ses adhérents.

Privilégier la méthodologie

- **Méthode de construction de SI**

L'Amue poursuivra son effort sur son dispositif qualité interne, veillant à proposer à chaque type de projet une méthodologie adaptée et correctement dosée. Les projets sont très différents selon qu'il s'agit du remplacement global d'un système par un autre ou de sa transformation progressive (évolutions majeures), selon la taille, mais aussi selon le fait qu'ils reposent ou non sur un système souche d'un éditeur privé. Chaque projet suppose donc une méthodologie adaptée : parfois, deux phases d'un même projet peuvent se traiter avec une méthode et un effort qualité plus ou moins important.

L'Amue proposera également aux établissements souhaitant s'impliquer dans certains projets (Sinaps, Sicles, Caplab, Décisionnel...), un cadre de travail autour d'une forge de développement collaboratif, visant à assurer la maintenabilité à long terme de ces développements.

- **Démarche d'urbanisation**

L'Amue poursuivra son effort d'accompagnement des établissements dans cette démarche. Cette démarche, outillée (MEGA), est en effet fondamentale à plusieurs titres :

- + elle est l'occasion d'aborder le SI via les processus métiers, et notamment de les repenser en prenant pleinement en compte le point de vue de l'utilisateur, de l'étudiant, ou de l'enseignant chercheur,
- + elle permet aux DSI d'élaborer leur stratégie de transformation progressive, en mesurant les impacts, tant sur le plan métier, que sur le plan technique,
- + elle permet enfin, dès lors qu'il s'agit de situer le SI de l'établissement dans son écosystème (ComUE, SI des ministères, SI recherche...) de partager une vision commune de la cible SI, et ainsi aligner son SDSI en fonction de cette cible. Les travaux menés avec les universités, les EPST et le ministère dans le secteur recherche en sont une parfaite illustration.

Dans la suite des actions engagées en 2015, et face à l'implication de plus en plus forte des établissements dans la démarche d'urbanisation de leur SI (SDSI, fusions, ComUE ...), l'Amue poursuivra les actions suivantes :

- + Fourniture d'un référentiel mis à jour en continu de son offre SI permettant aux établissements de l'intégrer dans leur propre schéma d'urbanisation,
- + Référentiel complet de l'urbanisation de Sicles qui permettra au mieux d'en définir la cible et la trajectoire associée, cette dernière devant être partagée avec les établissements.
- + Animation du réseau des urbanistes des établissements et création d'un club utilisateur sur les bonnes pratiques et la mise en œuvre de l'outil commun. Cette animation s'appuie sur le référentiel commun de la DINSIC mais aussi sur une plate-forme collaborative respectant ce cadre.
- + Conseil aux établissements à leur demande sur la mise en œuvre de la démarche d'urbanisation en fournissant les bonnes pratiques associées.
- + Participation aux travaux de la DINSIC sur la définition du méta modèle d'urbanisation commun interministériel ce qui permettra de faciliter les échanges entre les opérateurs de l'ESR et la tutelle ministérielle.
- + Faciliter la mise en œuvre par les établissements d'une démarche métier s'appuyant sur les processus, et s'intégrant dans le référentiel d'Architecture d'Entreprise (AE) commun et lié à l'urbanisation permettant de mesurer la couverture du SI et de travailler sur sa transformation.

- **Qualité**

Dans le cadre de l'amélioration continue de son dispositif qualité relatif aux processus de construction et de maintenance de son offre SI, l'Amue poursuivra des actions engagées en 2015 et propose d'enrichir la démarche sur de nouvelles thématiques.

Actions poursuivies :

- + Déploiement généralisé de la nouvelle démarche de tests au sein de l'ensemble des projets
- + Expérimentation du processus outillé d'audit interne
- + Animation du réseau des Correspondants Qualité

De nouvelles actions viendront compléter le référentiel qualité du département :

- + Construction d'un kit des marchés publics SI destiné à accompagner les équipes projets dans les phases d'élaboration et de publication des appels d'offres de marché SI
- + Standard et normes : mise en place d'un référentiel unique et partagé des normes et standard à respecter par les acteurs qui assurent la conception et le développement de nos solutions

- + Processus d'expression des besoins : construction d'un kit méthodologique sur cette phase cruciale dans le processus de construction SI

- **Méthode d'accompagnement au déploiement des solutions**

Un réseau des Correspondants Accompagnement au sein du département construction des SI, immergés au sein de chaque équipe projet, a été créé et œuvre à la mise en place d'un référentiel méthodologique du dispositif d'accompagnement au déploiement de nos solutions, dans l'objectif de diffuser progressivement ces bonnes pratiques au sein des équipes projet.

L'Amue poursuivra ces actions menées en 2015 et propose un nouveau plan d'actions complémentaire avec :

- + Le processus de déploiement SI et outillage : modélisation des processus de la démarche, cadre de référence de la méthode, outillage SharePoint
- + La construction de modèles de tableaux de bord de suivi et indicateurs de performance, voire des fiches de bonnes pratiques.

Préparer l'avenir

Au-delà de l'ensemble de ces actions à visée moyen terme, l'Amue s'efforcera de préparer l'avenir à plus long terme en intensifiant son effort de veille technologique et anticipant au mieux les changements de pratiques que le numérique propose et autorise.

A cet effet, l'Agence animera un comité dédié à l'innovation technologique lui permettant de capter les bénéfices futurs dont elle pourra programmer la mise en œuvre au sein de son offre SI ou d'accompagnement.

L'Amue propose une offre de formation pour toutes les catégories de personnels dont les programmes et contenus évoluent en permanence pour rester toujours d'actualité.

C'est grâce aux groupes de travail, aux échanges et contributions de centaines de personnes que cette précieuse mutualisation des connaissances est possible.

L'animation et l'élargissement du réseau de formateurs seront renforcés pour continuer à enrichir cette diffusion des savoirs. Un club des formateurs sera organisé afin de permettre à chacun de se rencontrer, de confronter ces expériences et réfléchir à l'évolution des pratiques.

2016, année de renouvellement : former davantage, mieux accompagner

L'année 2016 sera marquée par un renforcement particulier dans le Pilotage, la Conduite du changement, la Recherche et les Achats. Presque tous les domaines ont prévu de nouvelles formations. De nombreux programmes feront l'objet de travaux de refonte, il y aura une charge conséquente consacrée à la mise à jour des contenus.

Plusieurs actions seront proposées afin d'accompagner au mieux les adhérents de l'Amue :

- Mieux faire connaître notre offre de formation : organisation de web-conférences (par domaine) présentant les différents parcours (avec un focus sur les formations plus spécifiquement dédiées aux prises de fonctions ; avec une intervention de formateurs et / ou de précédents stagiaires présentant leur expérience d'une formation Amue) ; mise en place d'un réseau de « prescripteurs de formation » dans les établissements (responsable de la formation continue des personnels, etc.) ; recueil du besoin (enquête et / ou questionnaire *ex-ante* ; recueil informel à l'occasion de groupes de travail ; formalisation de la veille réglementaire et prospective).
- Editer un « guide des élections » afin d'aider à préparer les élections universitaires.
- Remplacer l'ancien guide relatif au fonctionnement et à la gestion des universités, élaboré en 2012, par des fiches « Zoom » disponibles sur le site internet de l'Agence. Elles reprendront les anciennes fiches du guide (réactualisées) mais détailleront également des sujets ayant émergé depuis ces dernières années (sur le patrimoine, le pilotage ou la GBCP par exemple).
- Comme en 2015, certaines formations seront toujours proposées en modalité E-learning :
 - + « Se préparer à la GBCP », elle s'adresse à un large public et est proposée en partenariat avec l'ESEN,
 - + « Prévention des risques professionnels en ESR », 4 modules destinés à l'ensemble des agents,
 - + « Stratégie et pilotage de la fonction formation dans un ESR », en mode hybride, elle mixe des séances en présentiel et à distance, elle est proposée en partenariat avec l'association des vice-présidents CFVU et l'Université de Technologie de Compiègne.Cette offre à distance sera complétée par d'autres modules, cette fois-ci plus orientés sur les logiciels puisqu'il s'agit d'accompagner les déploiements de Siham.
- La plateforme SharePoint sera pleinement utilisée afin de proposer des modules de formation à distance, ouverts à tous et gratuits : un module consacré au budget des unités de recherche en mode GBCP ; un module axé sur le B.a.-Ba de la conduite de projet.
- Par ailleurs, la classe virtuelle sera utilisée pour proposer davantage de formations spécifiques (intra-établissements ou à l'échelle d'un site).

- A la demande du MENESR, l'agence en partenariat avec l'ESENER pilotera les groupes de travail devant aboutir à la mise en place de parcours de formation pour les cadres de l'ESR nouvellement installés (Directeurs du patrimoine, DRH, DAF). Elle est également associée au groupe de travail sur le parcours des DGS et participera à la mise en place de nouveaux groupes autour des achats, des SI et du pilotage.
- Enfin, des formations jusque-là multiples seront fondues en un seul module destiné à présenter les enjeux essentiels d'une thématique (utiles lors d'une prise de fonction) : par exemple, création d'une formation « Politique globale de prévention » abordant les sujets de prévention, de CHSCT, lutte contre les discriminations, risques psycho-sociaux, etc.

Plusieurs leviers seront actionnés pour mieux former davantage de personnels de l'ESR :

- En 2016, une étude sera réalisée sur la commande de formations dans les établissements : à l'issue, il pourra être décidé de travailler avec des prestataires privés (sur le modèle de ce que propose déjà le CSIESR) pour proposer des formations non spécifiques au contexte de l'ESR (management, etc.), par le biais par exemple d'un accord-cadre.
- Un comité formation continue sera mis en place en 2016. Il permettra une participation plus forte des établissements lors de la construction de l'offre de formation de l'agence et de son évolution.
- L'agence sera plus réactive dans la mise en place de formations :
 - + En proposant des formats plus courts, liés à des problématiques d'actualité (une journée) ;
 - + En développant des « ateliers d'échanges » ou des formations-actions sur le modèle de « *comptabilité analytique : coût des formations et coût de la recherche* ». Ceux-ci reposeront sur des retours d'expériences, provenant d'établissements avancés et la mutualisation des bonnes pratiques. Ils seront constitués d'un apport théorique et d'un temps d'échanges. Ils permettront d'aborder plus facilement des sujets d'actualité.
- Les web-conférences seront utilisées plus fréquemment comme des outils de diffusion de l'information (cycle régulier de web-conférences sur les problématiques d'égalité femme-homme, lutte contre les discriminations ; partenariat avec l'IGAENR afin de présenter une synthèse des rapports consacrés à l'ESR, etc.).
- Différentes actions permettront de mieux communiquer sur notre offre de formation : mise en place d'un réseau des « prescripteurs de formations » ; web-conférences de présentation de l'offre par domaine ; actions spécifiques pour les établissements qui sont peu représentés dans les formations de l'Amue.

Enfin, l'agence construira et mettra à disposition des adhérents **une base de ressources documentaires** émanant des établissements eux-mêmes et de la veille effectuée par les experts de l'agence : rapports institutionnels, courriers de la DGESIP, maquettes, tableaux de bord, fiches référentielles pour le pilotage ; calendriers de bascule et plans de formation GBCP internes pour les finances, etc.

L'accompagnement sera développé :



- Mise en place d'un réseau «Accompagnement, conduite du changement ».
- **Assurer le suivi des stagiaires** ayant participé à certaines formations de l'Agence lors d'un atelier (6 mois après la tenue de la session de formation) afin d'évaluer le «retour sur les attentes » et la mise en pratique des compétences acquises.

Ce dispositif de suivi sera expérimenté en 2016 puis généralisé progressivement à toutes les formations qui se prêtent à ce retour d'expériences.

Exemple : Faisant suite à la formation «Mise en place d'un service facturier : méthodologie », un atelier rassemblant le formateur et les stagiaires permettra le retour d'expériences et les difficultés rencontrées dans les établissements.

D'autres thématiques seront concernées : plan déplacement campus, efficacité énergétique, etc.

- Enfin, l'agence mettra en place à travers des ateliers réguliers un accompagnement plus approfondi, associant notamment les établissements mais également le MENESR afin de faire connaître les outils utilisés ou développés par les adhérents (dans le domaine du pilotage avec le décisionnel ou de la recherche avec la gestion des contrats).

Travailler mieux : développer les compétences «Accompagnement, conduite du changement »

Travailler plus étroitement avec les ressources en établissements

Devant la complexité et la diversité des problématiques auxquels sont confrontés les établissements, l'agence s'attachera (au-delà des réseaux déjà constitués, des formateurs déjà mobilisés ou d'intervenants déjà sollicités dans le cadre de groupes de travail, etc.) à renforcer le lien avec les personnes-ressources en établissements. Celles-ci pourront être amenées à intervenir, moyennant rétribution, sur des sujets d'expertise ponctuels (rédaction de fiches, expertise juridique, réunion et animation d'un groupe de travail, etc.). Il s'agit ici de revenir à la philosophie d'un GIP qui doit faciliter la mutualisation des compétences en faisant intervenir des personnes-ressources issues d'établissements adhérents.

Les formateurs seront systématiquement réunis (par domaine) au moins une fois par an afin de partager sur les contenus des formations mais également homogénéiser la manière de construire notre offre (à travers la systématisation progressive des **itinéraires pédagogiques**).

Travailler plus étroitement avec les réseaux (professionnels et institutionnels)

Harmoniser les interventions

Au-delà de la diversité des domaines, l'année 2016 sera consacrée à l'harmonisation des interventions dans les établissements (formation, audit, accompagnement, etc.) afin de définir à la fois la manière de construire les formations (avec la mise en place d'un itinéraire pédagogique) que de clarifier les types d'intervention (formation, atelier d'échange, formation-action...).

Présentation des actions 2016 par domaine

Le développement collaboratif de logiciels

L'Amue a mis en place une forge de développement collaboratif et proposera en 2016 à ses adhérents de l'utiliser. Cette forge pourra être mobilisée pour des projets Amue auxquels les établissements participent (Sicles, Sinaps, Caplab....) ou à d'autres projets qui pourraient, ou pas, entrer à terme dans le champ de la mutualisation.

L'approche proposée par l'Amue en la matière consiste, outre la fourniture d'un outillage de développement, à proposer une approche urbanisée et un cadre méthodologique de développement.

L'approche urbanisée permettra de situer le futur logiciel dans la cible SI de l'établissement, ou encore de l'Amue, et ainsi d'obtenir un avis consultatif de la part de l'Amue sur la pertinence du périmètre fonctionnel, et des processus métiers portés par l'établissement.

Le cadre méthodologique, également proposé, mais non imposé, autorisera, combiné à l'approche urbanisée, une incorporation possible du logiciel produit dans le dispositif de maintenance mutualisé. Ce cadre proposera des outils méthodologiques, des modèles documentaires, des normes, des suggestions de processus de développements et de tests, ...

Veille et orientations technologiques

L'Amue poursuit une veille de court et moyen termes :

- Sur les apports technologiques des éditeurs dont les produits sont déjà intégrés dans l'offre de l'Amue (SAP, HR-Access, Orchestra Networks, iWay Software, Oracle Fusion, ...),
- Sur les socles techniques non applicatifs (OS, SGBD, serveur d'application, frameworks, ...) issus du monde libre ou non.

L'Amue poursuivra son investissement (développement de compétences) dans le sujet de la sécurité des SI, notamment dans le but de développer son offre sous forme de services :

- Politique de sécurité et conformité RGS des produits,
- Démarches d'homologation analogues à celle déroulée pour Siham-PMS

Enfin, l'Amue accentuera son effort de veille à long terme de manière à identifier, avec les établissements, les orientations technologiques majeures à prendre.

Dans cet esprit l'Amue animera le CATI (Comité Agence Technologies et Innovation) dont le rôle sera de fixer les grandes orientations pour l'offre SI mutualisée de l'Amue.

Il sera composé de :

- Représentants de l'Amue : Direction, Département de Construction du SI, Département d'Expertise Métier,
- Acteurs de l'ESR : A-DSI, CSIESR, ESUP, DSI EPST (Inria) et ABES, Renater, MENESR, DINSIC, VPSI Etablissements, Association Cocktail.

Les principaux thèmes abordés par le CATI seront :

- Le périmètre de l'offre SI mutualisée,
- L'urbanisation du SI, sa modularité, sa capacité à s'intégrer au SI des établissements, aux SI partenaires (Recherche, MENESR),
- L'offre de services, le choix de ses opérateurs (privés, ComUE, autres, ...),
- La veille technologique apportant les innovations et les usages face aux besoins métiers (big data, data mining, mobilité) par les fonctions nouvelles du numérique,
- La conduite du changement pour accompagner les évolutions du SI des établissements,
- Le mode de production du SI, méthodologies et développement collaboratif,
- La veille technique à moyen terme permettant d'assurer la fin de vie des produits.

Offre SI sous forme de services

L'Amue souhaite développer son offre SI sous forme de services, et proposer ainsi aux établissements une alternative et une souplesse dans la gestion applicative, technique, et d'infrastructure.

Outre Siham PMS (pilotage masse salariale), première brique logicielle uniquement disponible sous forme de service, l'offre de services de l'Amue définira pour chaque produit :

- Les services et prestations proposés,
- Leur coût à l'usage

Cette offre de services permettra aux établissements de maîtriser leur budget et ressources. Une plaquette de cette offre de services permettra de présenter tous ces éléments.

Les regroupements d'établissements

Dans le cadre des fusions d'Établissements, l'Amue continue d'enrichir son dispositif d'accompagnement à la fusion des SI. Ce dispositif est lui-même nourri des expériences et des compléments d'outillages développés par les établissements lors de fusions précédentes.

Dans le cadre des ComUe, l'Amue souhaite proposer une offre SI prenant en compte les spécificités et besoins liés à ce nouveau type de regroupement.

Un comité d'orientation du SI de l'Amue dédié aux ComUE a mis en exergue les sujets de qualité et de cohérence de données, de capacité à les échanger et rapprocher, problématiques qui sont couvertes par le projet Sinaps initialement à visée intra établissement, mais dont la réutilisation au niveau des ComUE sera pertinente. Le projet décisionnel intégrera directement cette notion de regroupements et adressera la question du pilotage de niveau ComUE.

Au-delà, des besoins ont été identifiés dans le domaine du SI FVE, traduits dans le plan produit Apogée/ROF et portés à la cible fonctionnelle du projet Sicles.

En 2016, les différents projets de l'Amue continueront à être à l'écoute des besoins des établissements en la matière et intégreront les évolutions nécessaires dans leur plan produit.

Conduite du changement

Les actions seront engagées afin de renforcer la proximité avec les Etablissements.

- Par la création d'un réseau de formateurs issus des établissements pour animer les formations gestion de projet et conduite du changement ;
- Par les conférences et ateliers thématiques permettant la mutualisation des compétences et des expériences mais également le recueil précis des besoins d'accompagnement des établissements. La 1^{ère} conférence Conduite du changement se tiendra en janvier 2016 et une conférence sur le thème de la gestion de projet aura lieu en juillet 2016;
- Par la mise en place d'espaces collaboratifs (forum, ressources documentaires) et d'outils de communication à large diffusion ;
- Par la mutualisation et le partage des outils et documents conçus et utilisés par les établissements pour leur gestion de projet, comme initié sur l'espace collaboratif GBCP.
- Par des actions transverses avec les domaines Finances, Ressources humaines, Formation et vie de l'étudiant...

Les échanges avec les établissements et l'analyse des actions passées amènent à enrichir notre offre de formation (management et conduite du changement...) et notre kit projet (modèles documentaires, outils...).

Par ailleurs, les actions de communication seront développées afin d'apporter plus d'informations aux établissements et intégrer les TIC (présentations vidéo des actions organisées, retours d'expérience des stagiaires à chaud et à froid...) afin d'amplifier la notoriété du domaine et le positionner comme une expertise propre de l'Amue, à disposition de ses adhérents.

Construction et déploiement de Sinaps V0 et V1 :



- Plan projet :
 - V0 au périmètre des Personnes :
 - Mise en production par l'université de Paris 1 (concomitamment à Siham).
 - Installation et test par 9 autres pilotes dans un objectif d'appropriation fonctionnelle et technique, et de préparation au déploiement de la V1.
 - V1 (Socle, Nomenclature, Structure, Personne) construite et déployée par lots chez les 11 établissements pilotes avec les nombreux apports pour les métiers constatés.
 - V1, relance de la construction du processus métier initialement inscrit au périmètre qui permettra de démontrer l'intérêt de SINAPS dans l'orchestration de processus complexes.
- Mise en place du catalogue de services visant à faciliter l'inscription de Sinaps comme la nouvelle infrastructure applicative des SI des établissements :
 - Exemple : mise en place d'un centre de services "Digitalisation des processus et interopérabilité applicative» pour aider les établissements à accélérer la transformation vers un SI Agile.
- Séminaires et communications pour la constitution des établissements de la vague 1 de Sinaps pour l'année 2017 avec l'aide du retour d'expérience des pilotes sur les gains de disposer d'un SI équipé de Sinaps.
- Mise en place du service de Support & Maintenance corrective de Sinaps (V0 puis V1).

2016 sera également l'occasion de mener les travaux de définition du périmètre d'une V2 de Sinaps.

Décisionnel / Pilotage

L'Amue structurera le projet décisionnel en 2016 (cadrage de sa cible, choix techniques, constitution d'une équipe projet, mise en place d'un comité d'orientation) et veillera à tirer le meilleur parti de ses solutions concourant au pilotage des établissements (à l'exemple de Siham-PMS) et des projets locaux déjà existants en établissements : ainsi, une étude sera menée afin de recenser les outils décisionnels les plus adaptés à l'ESR dont ceux déjà utilisés par des établissements. Parallèlement, il est envisagé, sur un plan fonctionnel et au regard des contraintes juridiques, d'accompagner « pas à pas » leur déploiement (*notamment en fournissant des livrables au pro forma du besoin de l'établissement et des tutelles*). L'objectif est de valoriser et mutualiser le travail fait par les établissements.

Outre les thématiques liées au SI décisionnel et à Siham PMS (cf infra), trois thématiques avec des cycles de maturité différents seront au cœur de l'activité pilotage pour 2016 :

- Concernant le projet « **pilotage du coût de l'offre de formation** », l'étude des solutions existantes dans plusieurs établissements est en cours (*Université de Toulouse 3, Université Aix-Marseille et potentiellement l'université Paris XIII*). Diverses rencontres institutionnelles

permettront d'affiner le niveau de simulation attendu et de restitution des données (et donc de définir la taille du projet).

- Pour la thématique de la **comptabilité analytique** et l'utilisation du module Sifac associé, un groupe de travail constitué d'utilisateurs du module (*Université de Lyon 1, Université de Montpellier 3, Université P7, etc...*) et des intervenants de l'agence va être mis en place au début de l'année 2016 afin d'identifier les contraintes techniques d'utilisation et proposer des solutions d'amélioration. Le groupe de travail analysera également l'impact de la GBCP sur le module analytique. Ce chantier est essentiel, car il fait écho à des recommandations des organismes de tutelle (*MENESR, IGAENR, Cour des Comptes*) sur la mise en place de la comptabilité analytique au sein de l'ESR et surtout aux besoins des établissements. Il s'articule avec l'action menée par le MENESR sur la « connaissance des coûts des activités des établissements de l'ESR ».
- Pour finir sur le volet SI, une association à la réflexion du **SI Recherche** a été initiée depuis mai 2015. Elle sera renforcée sur 2016 au regard de l'état d'avancement des divers projets SI recherche (*Lega suite, Geslab, Caplab,...*) et les enjeux d'interopérabilité avec le futur SI Décisionnel.

D'ici la fin de l'année 2015, une enquête ciblée sera adressée aux acteurs du pilotage. Le but est d'identifier plus précisément les besoins en formation (métier et/ou outil), de recenser la constitution des équipes, le positionnement hiérarchique et les missions qui leur sont confiées pour calibrer l'accompagnement de l'agence.

- **Conférences** : une conférence sur le Pilotage de la masse salariale est prévue courant juin 2016. Au-delà de la vision métier et organisationnelle nécessaire pour optimiser le pilotage de la masse salariale, le niveau d'appropriation et de satisfaction des utilisateurs de Siham-PMS sera valorisé.

Il est également envisagé de faire une conférence sur le pilotage de la recherche au cours du dernier trimestre 2016. L'état d'avancement des projets SI recherche permettra d'enrichir le contenu de la conférence.

- **Côté formation** : deux nouvelles formations sur *l'audit interne* et *l'autoévaluation en vue de l'HCERES* vont être mises au catalogue de 2016. L'objectif d'accroître de 50 % l'offre de formation Pilotage (hors accompagnement et conduite du changement) sera atteint d'ici la fin d'année.

Pour ce qui est du format des formations, une expérimentation va être menée sur deux formations (*l'atelier d'échanges comptabilité analytique* et *sur la formation indicateurs-achats*) suite à des attentes fortes des participants. Cela consistera à réunir, 5 à 6 mois après la formation, les participants pour recenser la valeur ajoutée de la formation dans un contexte opérationnel.

Cette approche devrait permettre de mieux accompagner les établissements dans l'appropriation des contenus métiers/outils et donc d'améliorer l'adaptation de notre offre de formation aux besoins opérationnels.



En parallèle des travaux GBCP et après une phase de consolidation de la solution ces dernières années, la solution Sifac s'inscrit pour les deux années à venir dans une phase d'extension de périmètre, avec apport de valeurs.

En cohérence avec l'objectif stratégique d'un SI Recherche partagé (convention de partenariats pour la mise en œuvre des outils de gestion financière et budgétaire des unités de recherche, Geslab et Dialog), les travaux d'interface SIFAC-Geslab initiés en 2015 vont s'accélérer avec la construction en 2016 de 50% des flux d'échanges dans l'objectif d'une intégration complète disponible fin 2017.

L'ordonnance du 26 juin 2014 relative au développement de la facturation électronique (dématérialisation native) rend obligatoire la transmission des factures sous forme électronique progressivement et à compter du 1^{er} janvier 2017. L'Amue, en relation étroite avec les tutelles et après une phase de cadrage fin 2015, se mobilise pour construire une première solution intégrée disponible fin 2016.

Afin de poursuivre les orientations en termes de dématérialisation des opérations financières, la dématérialisation des commandes (e-commerce, punch out) sera étudiée et conçue en 2016, sur la base d'une analyse de la solution développée à l'UL, pour une mise en œuvre mutualisée en 2017.

L'Amue poursuivra en 2016 l'étude de marché des nouvelles solutions modernes de gestion intégrée et dématérialisée des déplacements. Selon la décision du comité de pilotage et des modalités de choix retenues, les travaux de construction pourraient débuter au plus tôt en 2017.

A la demande exprimée par la DGFIP d'expérimentation d'un service recettes au sein des EPCSCP et sous réserve de la prise en compte dans le standard par SAP de la fonctionnalité, des travaux d'étude et conception d'un nouveau module de certification de l'acquisition du droit seront assurés fin 2016 pour une mise en place en 2017.

Sifac sera également enrichi de fonctions de purge et archivage, d'une évolution fiscalité (dérivation du secteur de TVA) et d'une fonction de gestion des recouvrements, sous réserve d'arbitrage du comité de pilotage pour ce dernier point.

La solution Finances poursuivra son intégration à Sinaps.

L'Amue accompagnera également l'implantation de Sifac dans 3 fusions et une réflexion est en cours concernant le déploiement à l'IRD d'un Sifac répondant aux spécificités des EPST.

Dans le cadre de la mise en place du décret portant sur la Gestion Budgétaire et Comptable Publique, l'Amue propose à ses adhérents une solution Sifac GBCP et un plan de mise à disposition en deux vagues 2015 (19 sites) et 2016 (75 sites).

La solution GBCP – réalisée en plusieurs lots – est déployée en 2015 en 3 lots principaux :

- Personnalisation des 19 sites de la vague 1 réalisée en juillet 2015
- Distribution du lot d'élaboration budgétaire assurée fin août 2015
- Distribution de l'exécution budgétaire et du module trésorerie fin décembre 2015

En 2016, la solution Sifac sera enrichie des lots Etats puis Infocentre, de compléments GBCP (service fait en deux étapes, ...), le nouveau tableau de passage, la clôture en mode GBCP et enfin l'interface SI-RH.

Un dispositif complet d'accompagnement autour des évolutions GBCP apportées à Sifac est programmé avec un ensemble cohérent et complémentaire de formations outils, de web-conférences, d'ateliers ainsi qu'un dispositif d'assistance renforcé et réactif. Ce programme sera ajusté suite au retour d'expériences du dispositif d'accompagnement 2015.

Démat

La solution DEMAT poursuit son déploiement progressif avec la mise en production de la vague 2 et le déploiement de la vague 3. La solution sera consolidée en maintenance et assistance, avec l'apport de quelques nouvelles fonctionnalités telles que l'intégration de factures sans bon de commande correspondant (telles que téléphonie, énergie, etc).

Accompagnement

Enfin, au titre de l'accompagnement pour ce domaine finances, de nouvelles actions verront le jour (formations TVA, contrôle interne budgétaire et comptable, etc.) et la transversalité sera mise à l'honneur avec des actions liées à la recherche (gestion des laboratoires, kit de formation pour les laboratoires en vue du passage à la GBCP, opérations de recherche niveau expert, etc.), au patrimoine (exécution financière des marchés publics, TVA immobilière) et au pilotage (comptabilité analytique).



Le plan d'action 2016 Scolarité, Formation et Vie de l'étudiant s'inscrit dans le cadre du démarrage du projet Sicles et d'une maintenance dynamique de l'offre actuelle (Apogée, ROF).

Les évolutions d'Apogée concernent très majoritairement l'axe «amélioration de l'interopérabilité» (dont prise en compte des besoins des ComUE).

Les actions concernant ROF sont orientées vers son déploiement dans trois établissements et le maintien de la cohérence avec le réglementaire.

Apogée

Prise en compte des regroupements d'établissements dans les outils existants.

- Suite au premier atelier de recueil des besoins des ComUE et des ESPE, un premier axe d'amélioration des outils existants est identifié. La création d'un flux permettant d'échanger des données concernant l'étudiant entre établissements Apogée est envisagée.
- Le deuxième axe de prise en compte des besoins des ESPE dans le cadre de la gestion des étudiants consiste en l'utilisation de BO pour créer des requêtes adéquates permettant d'augmenter la connaissance des établissements relative aux étudiants et leurs inscriptions au sein de l'ESPE.

NB. Cette évolution s'applique également aux ComUE. Elle sera le résultat d'un travail de coconstruction et de mutualisation avec les établissements, sur la base de leur existant.

Amélioration de l'interopérabilité des outils de l'Amue avec le SI de l'établissement.

- Le processus d'inscription administrative de l'étudiant a été amélioré en 2014 en permettant à ce dernier de déposer ses *pièces justificatives de manière dématérialisée* lors d'une inscription à distance. L'architecture mise en place va être optimisée et ouverte pour permettre, *in fine*, à d'autres services du SI de l'établissement, (Amue ou non), de l'utiliser. Cette modification de l'existant se fera en deux temps, l'ouverture complète du service de gestion des documents dématérialisée nécessitera une vérification de la tenue de la charge, en prévision de son utilisation par des applications du SI de l'établissement inconnues de l'Amue.
- La possibilité de *créer des objets directement dans Apogée à partir de sources externes* est une demande forte et récurrente des établissements. Jusqu'à présent, l'agence n'avait pas donné suite à cette demande à cause des risques de corruption de la base de données qu'elle représente en cas de mauvaise utilisation. La création du nouvel outil de simulation des charges et de son flux entrant dans Apogée (cf. infra), doublé du constat que certains établissements interviennent directement dans l'outil sans contrôle, ont conduit l'agence à proposer ce flux entrant de manière à offrir une ouverture maîtrisée du système aux établissements. Deux flux sont actuellement envisagés à ce jour. Le premier permettant la création d'objet à partir de n'importe quelle application du SI et le deuxième pour améliorer l'interopérabilité entre ROF et Apogée.
- Dans la continuité des travaux déjà initiés pour les chantiers nomenclatures, personnes et structures, deux chantiers *d'interfaçage de Sinaps* avec les outils du domaine FIPVE (nomenclatures et structures) sont planifiés pour 2016. La prise en compte des données étudiants (personnes) se fera via le chantier «création de flux étudiants dans le cadre des échanges à l'intérieur d'une ComUE», sous réserve d'une compatibilité de planning entre les deux projets. Si ce n'était pas le cas, une attention particulière serait apportée à cette évolution afin de permettre sa prise en compte ultérieure dans le cadre d'un échange via Sinaps.

Amélioration de l'existant

- En 2015 a démarré le chantier de création d'un service numérique permettant à un utilisateur d'Apogée de *simuler des charges d'enseignement*, puis de déverser le résultat de cette simulation dans Apogée. La première partie de ce chantier est en cours de réalisation et sera livrée à un nombre restreint d'établissements, sur un périmètre incomplet. L'exhaustivité du périmètre sera livrée en 2016. Ce chantier est également en lien avec la création de services entrants dans Apogée et sera mené en parallèle (cf. supra)
- Le *flux* actuel d'échange entre Apogée et APB ne permet pas d'envoyer les *candidats admis en CPGE* (Classes Préparatoires aux Grandes Ecoles) aux universités de manière automatique, ce qui occasionne une surcharge de travail aux gestionnaires de scolarité. L'Amue et APB ont été interpellés en 2015 pour trouver une solution permettant d'automatiser la procédure d'inscription administrative de cette population. Un groupe de travail constitué des différents partenaires est constitué en 2015 et devrait aboutir à une solution en 2016 pour permettre le transfert automatisé de ces populations dans Apogée, qui pourrait de fait passer par un échange entre Apogée et SIECLE, l'outil des rectorats.

Evolutions réglementaires

L'une des forces des outils de l'Amue est la garantie de leur conformité avec le contexte réglementaire. Hormis les impacts majeurs liés, par exemple, à la mise en place des regroupements, les outils sont impactés chaque année par des évolutions réglementaires (mise en conformité des données remontées pour l'enquête SISE ou les échanges avec Aglaé, par exemple). A noter également dans le cadre réglementaire, une modification du format de l'identifiant national étudiant (INE) dont l'impact devra être pris en compte dans Apogée. Initié en 2015, ce chantier se poursuit en 2016 pour une mise en application en 2017.

- **Migration Oracle Database.** Cette migration technique permet de garantir la cohérence des versions d'Apogée et de ROF avec celles supportées par Oracle.

ROF

En 2016, le plan d'action de ROF s'inscrit principalement dans le cadre de son déploiement dans 3 établissements (Unistra, Université de Corte et Université de Rennes 1). Des travaux mineurs seront également menés afin de permettre à une ComUE d'utiliser l'outil dans le cadre de la publication de son offre de formation mutualisée, via l'ajout de champs complémentaires ou d'améliorer son utilisation au quotidien.

Sicles

Suite aux comités d'orientation stratégique de 2014 et 2015, à la signature de l'accord cadre global de partenariat Amue-Cocktail en juin 2015 et à la finalisation des dispositifs de rapprochement institutionnel et contractuel (en cours à ce stade), 2016 verra le démarrage de la phase de construction de Sicles.

Basée sur la solution SVE, en cours de développement par l'association Cocktail, Sicles sera co-construite avec les établissements, après une phase de conception visant à l'adaptation de l'existant à la cible.

L'accent sera mis sur le numérique avec :

- A destination des enseignants, des enseignants-chercheurs ou chargés de mission en pédagogie numérique, une formation nouvelle : «Outils TICE : convaincre les enseignants » en partenariat avec l'ANSTIA (Association des Services TICE et audiovisuels)
- A destination des responsables des services de formation continue des personnels en établissements : une conférence : «e-learning et formation continue des personnels »

Les formations actuellement dispensées seront mises à jour. Au-delà, une formation sera créée à destination des responsables de formation et des chargés de mission pédagogie : «Formation des enseignants du supérieur : leviers de stimulation et de développement en établissements ou en ComUE » en partenariat avec le Réseau des S.U.P. Enfin, deux rencontres de travail destinée aux responsables de DEVE / DEVU seront proposées sur les thèmes de la métamorphose des DEVE / DEVU (extension des missions et du périmètre d'action de ces directions) ; de cette métamorphose dans un contexte de fusion.

Enfin, comme chaque année, une formation et / ou une conférence consacrée à la «vie étudiante » sera proposée sur une thématique d'actualité dans ce domaine en direction des personnels en charge de ce secteur, en partenariat avec R2VE (Réseau des responsables de la vie étudiante).

L'accompagnement des établissements sera une priorité de l'année 2016 :

- Réforme de l'accréditation : «Construire, évaluer, accréditer l'offre de formation » ;
- Pédagogie : travail partenarial avec le réseau des Services Universitaires de Pédagogie ;
- Diagnostic sur l'optimisation des outils, sur la réingénierie organisationnelle ; audit éventuels ;
- La simplification administrative.

Cadre de Cohérence



L'Amue participe activement au projet de rédaction du cadre de cohérence Recherche, mené par le MENESR, qui doit servir de colonne vertébrale à tous les projets SI Recherche.

La version finalisée du cadre de cohérence doit être publiée fin mars 2016.

Sinchro

Le logiciel de gestion des feuilles de temps a été mis en production en mars 2015. La dernière évolution fonctionnelle, prévue au CDC, sera réalisée au printemps 2016 pour une mise en production à la fin du premier semestre 2016 (la valorisation).

Après l'intégration avec HARPEGE, mise en production en octobre 2015, c'est celle avec SINAPS qui sera réalisée début 2016, puis avec Siham d'ici la fin du premier semestre 2016.

Enfin, l'accessibilité de Sinchro sur tablette et smartphone est prévue pour juillet 2016.

Les déploiements suivent leurs cours : 15 établissements au total devraient utiliser Sinchro d'ici fin 2015, et une quinzaine de nouveaux déploiements sont prévus pour l'année 2016.

Geslab

La mutualisation de Geslab se poursuit, et le projet est maintenant bien lancé. Les évolutions sont de 2 types:

- Les évolutions fonctionnelles de Geslab, comme GBCP et la prise en compte de besoins partenariaux dont la convergence avec Sifac
- Les évolutions pour intégrer Geslab avec SIFAC :
 - + La conception du premier flux d'interface entre Sifac et Geslab a commencé fin septembre 2015. Sa réalisation se poursuivra jusqu'en mai 2016. Elle concerne les données de structures, utilisateurs et laboratoires.
 - + Les travaux sur le second flux, qui concerne l'échange de données du budget, commenceront en décembre 2015.
 - + Les travaux sur le 3^{ème} flux, qui concerne les échanges de données du référentiel Dépenses, débuteront entre mars et avril 2016 et devraient se terminer en fin d'année.

Le comité de pilotage du projet validera le séquençage et l'allotissement des 2 versions annuelles prévues.

La mise en production progressive des flux réalisés pour les pilotes se fera dès 2016.

Dialog

Le premier comité projet Dialog (à l'image de celui de Geslab) se réunira une première fois d'ici décembre 2015, puis tous les 3 mois.

Quelques évolutions sont prévues et pourront être réalisées en 2016 :

- Prise en compte des sous structures
- Priorisation des besoins remontés lors des précédentes expérimentations
- Adaptations liées à l'ouverture de Dialog toute l'année

Ces évolutions seront cadrées et validées d'ici décembre 2015 puis spécifiées et réalisées en 2016, pour proposer 2 versions annuelles:

- Une version avant la campagne 2017,
- Une seconde à son issue (fin d'année).

Caplab

La décision de lancer le projet devrait être prise en COPIL SI ESR au printemps 2016, après la finalisation des travaux sur la cadre de cohérence.

Dans l'hypothèse d'un lancement de Caplab fin 2016, l'Amue propose la démarche de réalisation suivante :

- En termes de périmètre, il est nécessaire de lancer Caplab et le projet de SI Décisionnel Laboratoire en parallèle
- Le cahier des charges de Caplab rédigé en 2013 par un groupe de travail partenarial doit être revu avec les établissements début 2016
- Les scénarii de réalisation de Caplab via un marché ou en mode collaboratif devront être proposés pour la fin du premier trimestre 2016
- La solution souche pour le Décisionnel Laboratoire doit être déterminée pour début 2016

Gestion de contrat

Une étude d'opportunité sur la mise en place d'un projet SI de montage juridique et de gestion administrative des contrats au sein des établissements a été lancée en octobre 2015 et devrait être finalisée début 2016.

Le périmètre de cette étude concerne :

- Le suivi et la gestion des contrats avec ou sans incidences financières en lien avec la recherche
- Montage, suivi juridique et gestion administrative effectués au niveau des services centraux et des laboratoires

La décision de lancer un projet en vue de réaliser un outil répondant à l'expression des besoins sera prise en début d'année 2016, à l'issue de l'étude.

Formations / Accompagnement

L'Amue accompagnera les établissements dans le domaine recherche, valorisation, IST sur le cycle de la recherche et ses différents volets métiers avec un objectif, celui de participer à la montée en compétences des équipes dans un contexte de renforcement des enjeux et responsabilités de la fonction recherche. Au-delà de la rencontre annuelle des formateurs ou des ateliers d'évaluation ex-post, l'Amue proposera des nouvelles formations:

- Accueil des chercheurs étrangers (ancienne formation refondue et en partenariat avec le réseau Euraxess France et la CPU)
- Vice-Présidents recherche et valorisation pour accompagner les élections
- Gestion des appels à projets recherche H2020

L'offre est organisée en 6 thématiques autour du cycle et des différents métiers de la recherche. Dix formations seront proposées en 2016 (dont 3 nouvelles) et des ateliers de retour d'expérience seront organisés pour 2 d'entre elles.

Dans le domaine de la recherche, plusieurs temps forts seront organisés en 2016 afin **d'accompagner** les établissements :

- **Journées CPU/Amue (1,5 jours) autour des communautés des métiers de la recherche :**
L'objectif est d'animer ces communautés, de les faire se connaître entre elles et de fédérer autour d'une thématique commune (à définir).
- **Conférences Amue :** Conférence prévue au 2^{ème} semestre.
- **Web-conférences :** développer l'information des établissements sur des sujets d'actualité par des web-conférence régulières, par exemple à l'occasion de publication de rapports ou d'ouvrages sur la recherche en invitant le rédacteur ou l'expert concerné (IGAENR, MENESR,...).

Des publications verront le jour :

- **Fiches pratiques :** poursuite de la rédaction fiches pratiques du «guide RCE » démarrée en 2015, par la production de fiches complémentaires sur des sujets d'actualité liés aux enjeux de recherche.
- **Guide :** objectif de rédaction d'un guide pratique CPU/Amue de gestion des projets européens H2020 avec le réseau des correspondants Europe (parution envisagée pour 2017).

L'Amue renforcera sa présence au sein des réseaux regroupant les professionnels de la recherche en France (participation aux commissions de la CPU, aux réunions des VP recherche et valorisation, aux groupes de travail sur MENESR notamment sur la stratégie HRS4R, aux travaux de R3SUP ou des Correspondants Europe de la CPU, CAP-ANR, etc.)...

Harpège



Au-delà de l'activité indispensable de maintenance corrective, réglementaire et technique, l'accent sera mis sur l'intégration d'Harpège au SI de l'établissement avec la mise en place des liens nécessaires au projet Sinaps selon le cadencement de ce projet.

L'accompagnement des établissements sera assuré au travers de l'offre de formation et du support à l'exploitation.

Siham

Solution :

- L'année 2016 sera marquée par la certification de la préliquidation de la paie avec l'université Paul Sabatier - Toulouse 3 sur le premier semestre 2016 (paie en double réalisée sur les mois de mai et juin), en vue de sa généralisation aux autres établissements Siham déjà déployés à partir du second semestre 2016
- Une expérimentation de mise en œuvre d'intégration de Siham dans le SI par le biais de Sinaps est menée avec l'Université Paris 1 en tant que site pilote et concomitamment à son déploiement de Siham
- L'évolution du cadre réglementaire sera prise en compte :
 - + Implémentation de la refonte des primes (RIFSEEP), avec comme prérequis de disposer d'un contexte réglementaire bien défini
 - + Mise à jour du module d'Elections
 - + Evolution des grilles indiciaires et des grilles d'avancement de l'ensemble des corps issue du protocole d'accord relatif à la modernisation des parcours professionnels, des carrières et des rémunérations dans la fonction publique
- Les établissements utilisateurs exploitant maintenant dans des conditions nominales le périmètre déployé de Siham, ils se tourneront en 2016 vers l'utilisation en production de certains modules non exploités à ce jour, comme la GPEEC, la GTA, ou l'espace agent pour lesquels une mise en pilote sera effectuée dans un calendrier à définir en Copil

Déploiement :

- Démarrage productif début 2016 des 4 établissements engagés actuellement dans la démarche de déploiement
- Lancement du processus de déploiement pour les établissements ayant confirmé à ce jour leur volonté de mise en production de Siham en 2017
- Suite à une étude d'adéquation menée en 2015 pour l'INRIA entre Siham et leur besoin exprimé en termes de SIRH, un déploiement sur deux ans (démarrage des travaux début 2016, pour une mise en exploitation en 2018) de Siham dans cet établissement est à l'étude, incluant notamment un ensemble d'évolutions de la solution permettant la prise en compte des besoins fonctionnels souhaités ainsi que du cadre réglementaire spécifique à cet EPST.

Sur l'année à venir, l'Amue poursuit le déploiement de la solution, à raison de trois vagues de 6 à 8 établissements.

Dans le même temps, l'assistance à l'exploitation fonctionnelle déjà proposée aux 17 établissements ayant déployé cette solution sur l'année 2015 sera progressivement étendue aux sites en déploiement.

La principale évolution planifiée concerne la prise en compte des besoins des établissements utilisateurs en termes de suivi du GVT, conformément au cadre réglementaire ministériel.

Formations / Accompagnement

Le domaine RH sera mobilisé par une proposition d'accompagnement au changement d'outil afin d'anticiper la fin du SI Harpège prévue en 2020. A cette fin, plusieurs chantiers seront suivis :

- Améliorer la qualité et la portabilité des données, notamment grâce à la normalisation des référentiels mis en œuvre,
- Enrichir les données présentes et normalisées dans le SIRH afin d'alléger les travaux incombant aux établissements lors du passage à Siham,
- Publier de la documentation métier orientée SIRH : Mémento des statuts, Constitution des listes électorales.

GPEEC

Outre la formation catalogue existante, une formation sur une modalité « atelier d'échange » sera mise en place dans laquelle des intervenants viendront présenter leur démarche avec leurs réussites, leurs écueils et leur méthodologie. Cela permettra d'ouvrir un dialogue avec les participants. L'objectif étant de permettre à chaque établissement de construire sa propre méthodologie en fonction des expériences d'autres.

Par ailleurs il est également proposé un **accompagnement des établissements dans leur démarche GPEEC**. L'intervention consisterait, à partir des éléments de démarche et des outils propres à l'organisation, à élaborer auprès des cadres de la structure un partage des objectifs et de la méthodologie, afin qu'ils puissent jouer pleinement leur rôle pivot au sein de cette GPEEC.

De nouvelles modalités d'intervention, en dehors de la classique formation présentielle, seront mises en place. L'objet étant de diversifier les pratiques pour être davantage en accord avec les contenus et les objectifs visés.

Enfin, 2016 sera l'occasion d'installer dans la durée le séminaire annuel des coordonnateurs de paie qui devrait se tenir à la fin du premier semestre 2016 et sera l'occasion d'aborder des thèmes comme l'intégration du RIFSEEP dans les établissements ou encore les avancées prévues sur la dématérialisation du bulletin de paie dans la fonction publique.



En 2016, reconduction de la convention de partenariat avec le CNRS permettant d'assurer la maintenance corrective et évolutive de la solution.

Accompagnement :

- Poursuite de l'offre d'accompagnement initiée en 2015 avec plusieurs prestations optionnelles demandées par les sites.
- Réflexion particulière sur la mise à disposition dans le kit de déploiement EvRP d'outils d'exploitation et d'analyse des données issues d'EvRP
- Assistance à l'exploitation fonctionnelle et technique des 20 sites membres de la communauté EvRP.
- Animation de l'espace EvRP SharePoint (actualités, documentations fonctionnelles, documentations techniques et Médiathèque EvRP).

Maintenance évolutive :

- Mise en place de deux versions majeures pour l'application :
 1. Gestion des unités+ archivage des DUER (5ans)
 2. Import + export du DUER

L'évolution concernant l'intégration des données patrimoniales dans EvRP a été priorisée en dernière position pour la planification des évolutions d'EvRP par les sites pilotes.

Objectifs:

EvRP étant basée sur l'évaluation participative des risques au sein des établissements (partenaires), les deux évolutions prévues en 2016 :

- permettront de faciliter cette évaluation en donnant la possibilité de transmettre cette évaluation aux établissements "nouveaux entrant EvRP".
- seront également le moyen de différencier EvRP des autres solutions du marché par le suivi des mouvements d'unités, spécifique de l'enseignement supérieur et de la recherche. Pour une adéquation optimale d'EvRP avec les besoins des adhérents de l'Amue.

Formations / Accompagnement

La création de la formation «maîtriser les enjeux d'une politique globale de prévention» répond à une logique de diversification des modalités de transmission.

En effet, l'objet de cette formation d'une journée est de présenter de manière succincte les différents enjeux à maîtriser dans le cadre d'une politique de prévention à destination du personnel.

Certains des thèmes traités disposent déjà d'une formation catalogue en présentiel, comme par exemple l'administration d'un CHSCT ou l'élaboration d'une politique liée au risques psychosociaux. D'autres thèmes, tels que les politiques de lutte contre le harcèlement sexuel, moral, le racisme, l'homophobie ou encore pour l'égalité femme/homme donneront lieu par la suite à plusieurs sessions de web conférences et ateliers d'échanges.

Enfin, le séminaire annuel des conseillers de prévention qui devrait se tenir au cœur du second semestre 2016 sera encore l'occasion de faire un point sur la riche actualité réglementaire liée à ce domaine.

Accord-cadre SI PAT

En 2015, pour répondre dans des délais rapides aux enjeux liés au patrimoine, l'Amue a mis en place un accord cadre multi attributaires permettant à chaque adhérent de choisir le produit qui lui convient et l'intégrer à son SI.

La compatibilité de Sinaps avec les solutions de SI patrimoine qui ont été sélectionnées sera soumise au comité de pilotage Sinaps, dans le cadre de sa version 2.

Formations / Accompagnement

L'AMUE poursuivra l'accompagnement des établissements dans la mise en œuvre de l'accord-cadre mentionné ci-dessus et des marchés subséquents, en appui du Pôle achats mutualisés, à travers le maintien du groupe de travail et la mise en place d'ateliers d'échanges.

Par ailleurs, les réflexions sur un outil de pilotage patrimonial en transverse avec le domaine pilotage, suite à la publication de 2014 « expression des besoins pour un outil de pilotage patrimonial » et à la conférence sur le pilotage patrimonial de juillet 2015, seront poursuivies. Cette action s'inscrit en lien avec le chantier de refonte de l'enquête immobilière mis en œuvre par la DGESIP en 2015-2016 (développement d'outils de collecte et d'analyse des données patrimoniales en collaboration avec France-Domaine concerné par les SPSI).

L'offre de formation, dans un contexte de renforcement des enjeux et responsabilités de la fonction immobilière, est organisée autour de quatre thématiques établies en fonction des différents métiers des services patrimoine :

- La gestion immobilière et maintenance,
- La maîtrise d'ouvrage et la conduite de travaux (réhabilitation, restructurations, construction neuve),
- L'université comme acteur de son territoire, relations collectivités locales
- Le développement durable appliqué à l'immobilier et à l'aménagement.

Ces formations sont complétées par des formations transverses inter-domaines, portées par les domaines juridique ou finances :

- La passation des marchés de travaux - 3 jours (juridique achats/patrimoine)
- L'exécution financière des marchés (finances/patrimoine)
- Immobilier et TVA (finances/patrimoine)

L'Amue est également associée à un **parcours de formation des directeurs de patrimoine**, pour le MENESR et en partenariat avec l'ESENER, sur une durée de 18 à 24 mois.

Enfin **une formation sur le « dossier d'expertise immobilière »** verra le jour, suite à la mise en application de la circulaire du MENESR parue en 2015, en direction de 2 publics : les responsables d'opérations des établissements (en charge de l'élaboration des dossiers d'expertise) et les Ingénieurs régionaux de l'équipement des rectorats (IRE, services instructeurs).

Deux **conférences** seront organisées en 2016, dont une sur la valorisation du domaine public en lien avec l'Agence APIE.

Un **guide** sera édité sur le patrimoine architectural (identification des ensembles remarquables, préconisations pour leur réhabilitation, en lien avec le MENESR), ainsi que des **fiches pratiques** (poursuite de l'actualisation des fiches pratiques du «guide RCE» démarrée en 2015, par la production de fiches complémentaires sur des sujets d'actualité liés aux enjeux de l'immobilier).

L'Amue travaillera avec la CPU, le MENESR et la Caisse des Dépôts à la mise en œuvre du plan d'actions partenarial construit en accompagnement de la restructuration et de la rénovation énergétique du patrimoine immobilier universitaire.

Enfin, l'animation de groupes de travail thématiques ou métiers sera développée, dans un but d'échanges et de perfectionnement des pratiques ; des plateformes collaboratives seront mises en place en tant que de besoin, à titre de support d'animation de ces réseaux. Sont notamment prévus :

- **Atelier d'échanges des économistes de flux/managers énergie**, en partenariat avec la CPU, le MENESR, la Caisse des Dépôts, suite au lancement en 2015 de l'accompagnement sur ce nouveau métier.
- **Ateliers post-formation** : des ateliers d'échanges seront mis en place pour les personnes ayant suivi les formations les années précédentes, par thématique métiers. Les thèmes et groupes métiers cibles sont les suivants :
 - + gestionnaires de données patrimoniales (en lien avec l'accord-cadre SI Patrimoine)
 - + développement durable (suite aux formations sur la mise en place de plan de déplacement campus, bilan d'émissions de GES, efficacité énergétique).

Formations / Accompagnement

La priorité sera donnée à la transposition des directives européennes « marchés publics » (formation, actions d'accompagnement, etc.). La finalisation de la transposition est prévue pour le 1^{er} avril 2016 au plus tard. A cet égard, l'Amue est associée au Groupe Achat Recherche (GAR), lequel regroupe des universités et EPST afin de faire converger les pratiques en matière de commande publique entre les établissements.

Un travail de fond sera apporté pour s'approprier le cadre réglementaire de cette réforme, et l'objectif poursuivi est double.

D'une part, il s'agit d'élaborer une base documentaire qui sera partagée entre tous les établissements (universités, EPST...) qui se présenterait sous forme d'un vade-mecum recensant l'ensemble des impacts juridiques et pratiques de la réforme pour les achats de l'enseignement supérieur et de la recherche. Ces éléments d'appropriation sont nécessaires pour assurer une meilleure gestion des UMR.

D'autre part, les travaux vont porter sur la définition d'un socle de connaissances et d'outils communs afin de préparer la mise en place d'actions de formation à destination des responsables et gestionnaires des achats. Le déploiement de **sessions de formation** en commun pourrait concerner 5 à 6 grandes régions. Sur ce dernier point, l'Amue pourrait être amenée à réaliser des web conférences sur le sujet afin de toucher un large public, en accord avec ses partenaires.

Le catalogue de formation en matière d'achat va s'étoffer d'une nouvelle session relative à la maîtrise de la passation des marchés de travaux. Cette formation transverse entre les domaines achat et patrimoine a pour objectif l'acquisition de connaissances en matière d'environnement d'une opération de travaux et de maîtrise de sa réglementation particulière. Les personnels des services patrimoine, achat et juridique intervenant dans la mise en place de tels contrats constituent le public cible. La session se tiendra les 5, 6 et 7 décembre 2016.

Enfin, l'Amue fera partie d'un groupe de travail chargé d'élaborer le parcours de formation destiné aux directeurs achats des établissements de l'enseignement supérieur et de la recherche en partenariat avec l'ESENESR.

S'agissant de la **centrale d'achat**, l'année 2016 sera celle de la mise en place du nouvel accord-cadre d'acquisition de matériel informatique Matinfo 4. Le dispositif actuel Matinfo 3 arrivera à échéance le 30 juin 2017. Le groupe de travail dédié au pilotage du projet Matinfo, dont l'Amue est partie prenante, se fixe pour objectif d'établir un cahier des charges finalisé pour le 4^{ème} trimestre 2016. La consultation des entreprises se fera dans la foulée, la procédure devant être achevée pour juin 2017.

L'Amue participera aux cycles de réflexion AIDA 2015-2016 organisés par le Service des Achats de l'Etat (SAE). Ceux-ci ont pour but de proposer une harmonisation des pratiques entre différents acteurs de l'achat étatiques et territoriaux, et de réfléchir aux modalités de mise en place de marchés qui pourraient être mutualisés à l'avenir.



Amue + 103 bd Saint-Michel + 75005 Paris
www.amue.fr